



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 27 janvier 2004

## L'USP sensibilise le Conseil fédéral: Pas de mesures d'économie supplémentaires à la charge de l'agriculture

**Actuellement le Conseil fédéral et l'administration négocient les caractéristiques d'un second programme d'allègement budgétaire pour la Confédération. Les signes se multiplient, annonçant une seconde phase d'économies dans l'enveloppe destinée à l'agriculture, alors que de nombreuses familles paysannes vivent toujours une situation pénible sur le plan économique et social. L'Union suisse des paysans (USP) conduit dès lors différentes actions afin de sensibiliser le gouvernement du pays.**

L'USP entend sensibiliser les membres du Conseil fédéral à la situation de l'agriculture, secteur qui ne dispose plus d'aucune marge de manœuvre pour des économies supplémentaires. Ainsi, le 26 janvier 2004, le président Hansjörg Walter et le directeur Jacques Bourgeois ont eu un entretien direct avec le président de la Confédération et chef du Département de l'économie, Monsieur Joseph Deiss. Aujourd'hui, tous les membres du gouvernement recevront une lettre avec un argumentaire.

L'USP précise l'importance de l'agriculture pour le maintien de structures économiques et sociales viables dans l'espace rural. Elle constitue, avec les secteurs en amont et en aval de l'agriculture, un tissu économique considérable pour notre pays. L'ensemble du secteur agricole est appelé à relever de grands défis: amélioration de la position du marché, mise en œuvre de la politique agricole 2007, mise en œuvre de l'accord bilatéral avec la poursuite des négociations dans le cadre de l'UE et de l'OMC.

Les agriculteurs suisses entreprennent tout ce qui est en leur pouvoir pour suivre ces évolutions. Malgré leurs efforts, la situation économique et sociale se détériore et risque une dégradation alarmante. L'existence des familles paysannes dépend encore largement d'une continuité dans la politique agricole. Il en va de la confiance en un modèle de politique agricole ayant le caractère d'un contrat social (*Article sur l'agriculture CF art. 104*).

L'USP souligne également les économies significatives déjà réalisées. Par exemple, sur la base de décisions au cours des deux dernières années, l'agriculture contribue jusqu'en 2007 à un allègement des finances fédérales de plus de 700 millions de francs (*programme d'allègement, politique agricole 2007, frein à l'endettement*).

*Renseignements:*

*Hansjörg Walter, Président, portable 079 404 33 92*

*Jacques Bourgeois, Directeur, portable 079 219 32 33*